46e Année - N° 3369. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 26 Mai 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Le programme des grands travaux

En quelques sévères et lumineux articles du « *Populaire* » M. Léon Blum s'est appliqué — et a réussi — a démontrer que le plan de grands travaux auxquels le ministre dissident de la S. F. I. O. a donné son nom, n'apportera « rien de frais ni de neuf » à notre économie.

Les faits sont là : Depuis deux ou trois ans, en raison du mal budgétaire, les gouvernements qui se sont succédés ont réduit, puis pratiquement supprimé tous les crédits pour travaux neufs. Des dossiers établis, soit par le Génie Rural, soit par les Ponts et Chaussées, soit par les architectes communaux ou départementaux, dorment dans les ministères, à l'Agriculture, aux Travaux Publics, à l'Education Nationale, aux Finances.

Il y avait deux façons de soustraire ces dossiers à la poussière. La première eut consisté à porter franchement, honnêteement, les dépenses qui les concernent, au budget général de 1934 et aux budgets à venir. La seconde — celle qui a été choisie par M. Marquet et ses collègues — épargne le budget de l'Etat et met les dépenses de réalisation à la charge exclusive des budgets des collectivités locales.

La première méthode eut maintenu la participation de l'Etat aux travaux neufs effectués par les départements et les communes. Si, comme il eut été normal, l'Etat avait continué à consacrer, environ 1 milliard de frs par an aux subventions, aux travaux des collectivités locales, en 1934 et jusqu'en 1940, l'effort total eut été, non pas de 10 milliards, mais de mais de 15 milliards de francs. Et, sur 15 milliards, les collectivités n'auraient versé que 7 milliards 1/2.

Il faut remarquer que, tout en restant sur le terrain solide du financement classique des travaux neufs, le gouvernement de Trêve eut pu aussi bien nommer la *Commission Nationale des Grands Travaux contre le chômage* et la subdiviser en une sous-commission technique et une sous-commission financière, commission et sous-commission dont, il faut le reconnaître, l'action peut être particulièrement heureuse.

Car il y a aussi quelques bonnes choses, dans le projet du gouvernement. Une, d'abord, qui frappera tous les hommes de bonne foi : en face du néant, il est. Une autre : le principe du financement des Travaux d'outillage national par les fonds disponibles des Caisses d'Assurances Sociales. Une troisième enfin : Un commencement de direction de l'économie.

Il reste à souhaiter que les buts promis soient atteints et notamment les deux qui doivent le plus nous tenir à cœur, la réduction sensible de chômage et le choc bienfaisant à l'économie nationale. Ce n'est que lorsque nous connaitrons les détails du projet que nous pourrons avoir des vues sur ce proche avenir.

J. A. M.

Aéro-Club Bas-Alpin

Le 17 mai courant, à 21 heures, dans la salle du Casino, aimablement prêtée par M. Miletto, M. Marcel Blanc, Ingénieur à Saint-Auban faisait une conférence sur le vol à voile et l'Aviation. Devant un public malheureusement trop peu nombreux il développa avec beaucoup de technique et une vaste documentation les progrès de l'idée du vol sans moteur à travers l'histoire.

Conseiller de l'Aéro-Club Bas-Alpin, il donna à son auditoire des renseignements plus complets au suejt de l'organisation du centre de vol à voile de Saint-Auban qui va s'ouvrir prochainement et sur la possibilité de créer ultérieurement des sections analogues dans les divers centres importants des Basses-Alpes, notamment Digne, Manosque, Sisteron.

Dans son exposé sincère et lumineux, il fit la mise au point nécessaire pour préciser le but de ces organismes et leur mode de fonctionnement à la fois solidaire et autonome.

Par des aperçus fort judicieux il indiqua les facilités accordées ainsi aux jeunes gens pour s'initier à l'aviation, acquérir, à peu de frais le « sens de l'air » par des exercices simples, méthodiques, et — ce qui n'est pas à négliger — présentant le minimum de danger. Les risques, d'ailleurs, signalons-le au passage, sont couverts par des assurances spéciales et les jeunes gens ne sont inscrits dans un groupe d'entrainement que munis des autorisations nécessaires.

Le conférencier signala que dans un mois, les cours pourraient commencer à Saint-Auban avec un premier planeur, sur un terrain très propice, qu'en conséquence, pour le début, les jeunes gens de Sisteron étaient invités cordialement à s'y rendre, afin de se rendre compte par eux-mêmes de l'intérêt que présente ce genre d'entrainement au triple point de vue sportif, touristique et utilitaire. Il laissa entendre à la fin de son exposé, que Sisteron pourrait avoir sa section autonome, dès que le nombre d'élèves inscrits serait suffisant. Souhaitons que les adhésions parviennent le plus tôt possible et que l'Aéro-Club Bas-Alpin devienne sous peu une réalité intéressante et instructive.

Une huile peut avoir beaucoup de qualités
La SPIDOLEINE les a toutes....
Spido
l'huile de sécurité pour autos et motos

La Tragédie d'Athalie

LA FIGURE D'ATHALIE

Athalie, comme Agrippine, est une ambitieuse féroce. Elle n'est pas méchante, comme Nathan, par goût du mal. C'est pour dominer qu'elle brise ce qui lui résiste.

Comme toutes les femmes terribles de Racine, elle est, par moments, digne de pitié. Elle entre en scène pour dire à Agar :

...tu vois mon trouble et ma faiblesse.
Va, fais dire à Nathan qu'il vienne, qu'il se presse.
Heureuse si je puis trouver par son secours
Cette paix que je cherche et qui me fuit toujours.

Elle sait flatter quand c'est utile. Elle dit à Abner :

...Abner a le cœur noble et qu'il rend à la fois
Ce qu'on doit à son Dieu, ce qu'on doit à ses rois.

Voici l'orgueilleuse :

Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un peuple téméraire.

Et plus loin :

Par moi Jérusalem goûte un calme profond...
Jéhu, le fier Jéhu, tremble (devant moi) *dans Samarie...*

Elle s'inquiète pourtant, quoique confuse :

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe ?)

Et en racontant ce songe elle répète les paroles de sa mère :

« Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi.
Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables... »

La peur la tenaille puisque, dit-elle :

Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
Et chercher du repos au pied de ses autels.
Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels ?

Elle a quelque raison d'être bouleversée. L'enfant « en habit de lin » qui lui était apparu en songe, elle l'a vu en chair et en os. Les questions se précipitent :

Quel est-il ? De quel sang ? Et de quelle tribu ?

Malgré les conseils féroces de Nathan, elle écoute le noble Abner qui défend Joas et dit :

...je puis m'être trompée.
Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.
Hé bien ! il faut revoir cet enfant de plus près.

Abner hésite à le lui amener. Et alors, la reine se rebiffe :

Manquerait-on pour moi de complaisance ?
De ce refus bizarre où seraient les raisons ?
...Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout.

Et plus loin, répondant au pernicieux Nathan :

...Oui, vous m'ouvrez les yeux...

Pourtant, elle veut juger par elle-même. Et elle interroge Joas. Et les réponses sont si candides qu'elle dit:

La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce...
...Je serais sensible à la pitié.

Et alors, féline, elle cherche à l'emmener avec elle. Mais Joas résiste car il la connaît. Son :

Quel père je quitterais ! Et pour... pour quelle mère !

fait bondir Athalie qui, superbe, se justifie :

J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,
Du haut de son palais précipiter ma mère,
Et dans un même jour, égorger à la fois,
Quel spectacle d'horreur, quatre vingts fils de rois.
...Et moi...
Je n'aurais pas moins à cette aveugle rage
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage...
...David m'est en horreur ; et les fils de ce roi,
Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

Et elle conclut fièrement :

J'ai voulu voir ; j'ai vu.

Au cinquième acte, elle croit triompher.

En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé...
Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie.

Mais Joad lui présente Joas comme étant le roi légitime. Alors Athalie à ses défenseurs imaginaires :

D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi.

Et Joad réplique :

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi.

Athalie se voit trahie. Tournée vers Abner :

Laisse là ton Dieu, traitre, et venge-moi.

Mais Abner se prosterne, en réponse devant Joas.

La terrible femme ne désespère pas :

On vient à mon secours. Tremblez, troupe rebelle.

Elle est cependant désabusée et dans sa rage :

...je me flatte, j'espère
Qu'infidèle (Joas) *à ton joug* (Dieu)...
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
Et venger Athalie, Achab et Jésabel.

Et puis, elle meurt assassinée.

On ne peut pas ne pas songer, en écoutant ces vers, à ceux qui terminent les imprécations de la Camille d'*Horace* :

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses maisons en cendres et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause, et mourir de plaisir !

Athalie est une superbe païenne, frénétiquement tyrannique, des anciens âges.

Georges GEMINARD.

La Maintenance de Provence

Le Congrès et les Fêtes des 1, 2 et 3 Septembre

Le Félibrige, bien que né en 1854 (le 21 mai) ne fut véritablement organisé qu'en 1876. Il fut alors constitué en association. Depuis, bien des modifications ont été apportées à ses statuts. Voici en bref son organisation actuelle.

Sous la haute direction du Grand Consistoire Félibréen, le Félibrige est divisé en huit groupes principaux nommés maintenances et correspondant aux grand dialectes de la langue d'oc : Citons, entre autres, les Maintenances d'Auvergne, de Catalogne-Roussillon, de Gascogne-Béarn, de Provence et du Velay. La Maintenance de Provence est un des groupes les plus importants.

Chaque Maintenance a une administration particulière. Le bureau est composé d'un syndic (président) de deux vice-syndics (vice-présidents), d'un secrétaire-trésorier. Toutes les personnes inscrites au Félibrige portent le titre de Mainteneurs et participent à l'action de leur Maintenance respective. C'est le syndic de la Maintenance de Provence, M. Jean

© VILLE DE SISTERON

Bessat, qui présidera le Congrès de Digne, le 1er Septembre prochain.

A l'intérieur des maintenances, on trouve de nombreux groupements locaux appelés « Escolo » et dont le président a le titre de « cabiscou ». Ces « escolo » où s'exerce une propagande félibréenne de tous les instants, gardent une entière autonomie. Elles ne sont rattachées au Félibrige que moralement par un pacte d'affiliation. L'escolo des Alpes a comme cabiscou le docteur Bernard, vice-président des fêtes de Digne, dont il n'a pu s'occuper activement comme président à cause de son grand âge.

Chaque Maintenance s'occupe des questions félibréennes intéressant sa région. Le bureau, sous la direction du syndic, prépare dans des réunions, le congrès annuel qui est tenu dans la ville de la région choisie au congrès précédent.

Cette année le congrès de la Maintenance provençale se tiendra à Digne, les 1, 2 et 3 septembre prochain ; M. Marius Jouveau, capoulié du félibrige y assistera.

Ce congrès sera accompagné de fêtes provençales, dont l'organisation a été confiée à un comité local qui s'en occupe activement sous les hautes directives de la Maintenance de Provence et de son distingué syndic, M. Jean Bessat. Le Congrès et les fêtes de Digne du 1, 2 et 3 septembre où sont invités tous les Mainteneurs de Provence et tous ceux qui s'intéressent aux choses provençales ont donc une grande importance, non seulement au point de vue félibréen, mais encore au point de vue régional et touristique, car une excursion à Moustiers et Castellane par les Gorges du Verdon est prévue au programme.

Nous donnons ci-après la liste du Comité des Fêtes de la Maintenance. On remarquera que le nom de la reine du Félibrige est laissé en blanc. Celle-ci doit être en effet nommée seulement pour la Saint-Estelle et son nom sera connu seulement fin mai.

Présidence d'honneur : Mme Frédéric Mistral ; Mme la Reine du Félibrige ; M. Marius Jouveau, capouilé du Félibrige ; M. Jean Bessac, syndic de la Maintenance ; M. de Courtois, sénateur, président du Conseil Général des Basses-Alpes ; M. Bouquier, maire de Digne.

Président : Le comte du Chaffaut, président de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.

Vice-Présidents : Le docteur Bernard, président de l'Escolo dis Aup ; M. Esmiol, président du Syndicat d'Initiative de Digne ; M. Dépieds, adjoint au maire de Digne ; M. Daumas, conseiller municipal.

Trésoriers : M. Martin, trésorier de la S.S. et L.D.B.A. ; M. Besaudun, trésorier du syndicat d'Initiative.

Secrétaires : Mlle J. Isnard, secrétaire de la S.S. et L.D.B.A. ; M. Gastaud, secrétaire du Syndicat d'Initiative.

Membres : Mme Massot-Devèze ; MM. Apprim, Bailhache, Chabot, le colonel Colomb, MM. Duperron, Guibert, Emile Isnard, Maurel, Nevière, Paul Pons, Marcel Provence, Marcel Reybaud, Joseph Tartanson.

ENFIN le

Clown TONYO

nous reste encore quelques jours. Il sera visible CE SOIR, DIMANCHE, LUNDI et JOURS SUIVANTS sur l'estrade de la

GRANDE LOTERIE

aux divers articles, COURS DU COLLEGE.

Assemblée Générale

de l'ASSOCIATION des FAMILLES NOMBREUSES des Basses-Alpes et

FETE DES MERES

le 27 MAI à SISTERON

sous la Présidence d'Honneur de MM. le Préfet des Basses-Alpes ; Monseigneur l'Evêque de Digne ; le Maire de Sisteron

et sous la présidence effective de M. Bernard, Procureur de la République, Président de l'Association des Basses-Alpes.

***

PROGRAMME :

à 8 h. 45 : Installation du Comité des Familles Nombreuses des Basses-Alpes, à la Mairie ;

à 9 heures : Assemblée Générale de l'Association des Familles Nombreuses des Basses-Alpes, dans une des salles de la Mairie de Sisteron. Compte rendu moral. Compte rendu financier, par M. Jouve, trésorier ; Présentation d'un rapport de l'Union Alpes-Cévennes par M. Faivre, secrétaire général. Rapport sur l'Allocation Nationale ; Effets de la Loi sur les Allocations Familiales, par M. Brouchon, Vice-Président.

à 10 h 45 en la Cathédrale, Grand'-Messe en l'honneur des Mères Françaises. Des places y seront réservées aux membres de l'Association qui désireraient y assister.

à 12 h. : Apéritif d'Honneur offert aux sociétaires.

à 12 h 15 : Repas en commun des pères et mères de familles qui se seront fait inscrire et, dans la limite des possibilités, des non inscrits.

Prix : 18 francs environ à l'Hôtel de la Poste.

à 14 h., Salle du Casino (mise gracieusement à notre disposition par Monsieur Miletto, propriétaire) Fête officielle des Mères.

Remise par Monsieur le Préfet des Basses-Alpes et Monsieur le Maire de Sisteron des médailles aux mères décorées, avec le concours de la Société Musicale « Les Touristes des Alpes », les élèves de l'Ecole Primaire Supérieure et les Scouts : Concert, chants, etc...

A l'issue de la fête, goûter offert aux enfants de Familles Nombreuses et collaborateurs.

Au cours de la journée, vente d'insignes au profit de l'Œuvre de l'Enfance.

Nul doute que l'assistance sera très sensiblement émue de la cérémonie de la remise des médailles. Une médaille de mère, c'est beau ! Légion d'Honneur des Mères, quelle valeur ! Pensez-y et dites-vous bien : C'est la France qui est là, c'est la France qui passe et c'est la France qui vient. En un mot, c'est toute l'essence de la Nation, la valeur de son patrimoine et de sa garantie.

Honneur aux Mères Françaises, vraie armature du pays !

COMMERÇANTS !
NÉGOCIANTS !
INDUSTRIELS !

POUR COMBATTRE LA CRISE... FAITE DE LA PUBLICITE DANS

Sisteron - Journal

Consultez-nous ! !

La déclaration des emblavures et des stocks de blé

Le Ministre de l'Agriculture rappelle aux producteurs de blé et à tous détenteurs de cette céréale, qu'ils doivent, avant le 27 Mai, déclarer à la mairie de leur commune les superficies consacrées par eux à la culture du blé, ainsi que les stocks de froment qu'ils détiennent à la date du 16 mai.

Il est précisé à ce sujet que la déclaration doit être faite par le détenteure de la marchandise.

***

Les agriculteurs pourront souscrire des contrats de report de blé par l'intermédiaire de leurs associations agricoles légalement constituées avant le 10 Juillet 1933.

Ces associations comprennent les syndicats agricoles, les comices agricoles et dans le cas où ces associations n'existeraient pas dans certaines localités, les mutuelles-bétail, incendie, accidents, caisses locales de crédit agricole, peuvent passer des contrats de report au profit de leurs membres.

Les agriculteurs devront signer individuellement un engagement indiquant le nombre de quintaux de blé à reporter ; ils devront y joindre le récépissé de leur déclaration de stocks à la mairie de leur localité.

Les agriculteurs devront obligatoirement conserver le blé reporté sur leurs exploitations.

L'écoulement des blés reportés sera assurée par l'obligation d'emploi d'un certain pourcentage par les minotiers.

Ce pourcentage sera fixé par décret.

Les agriculteurs ayant omis de faire des déclarations dans les mairies seront privés du bénéfice du report.

Les négociants et meuniers inscrits au rôle des patentes pourront également souscrire des contrats de report pour des blés payés au prix légal et dont le paiement au producteur aura été fait par l'intermédiaire d'une caisse régionale de crédit agricole mutuel. Un exemplaire de l'état prévu à l'article 1er du décret du 15 avril 1934 devra être annexé au contrat de report.

Les meuniers, sur la totalité de leur stock devront déduire une quantité correspondante à un approvisionnement normal de 15 jours ; la différence représentera le stock à reporter. Ce stock sera conservé dans leurs locaux.

Ils devront en outre employer dans leurs moutures un certain pourcentage (qui sera fixé par décret) de blé reporté par les associations agricoles.

Les associations agricoles désirant faire du report au profit de leurs adhérents devront fournir au directeur des Services agricoles, *avant le 9 Juin 1934*, dernier délai, les pièces suivantes :

1° demande de report en 2 exemplaires (l'imprimé sera fourni sur demande par le directeur des Services agricoles) ;

2° deux exemplaires des statuts, légalisés ;

3° note sur l'activité du groupement.

Les négociants et meuniers devront présenter leur demande avant la même date ; elle devra comporter les pièces suivantes :

1° demande de report en 2 exemplaires (l'imprimé sera fourni sur demande au directeur des Services agricoles) ;

2° certificat d'inscription au rôle des patentes ;

3° attestation du receveur buraliste indiquant la quantité de blé déclarée en exécution de l'article 1er du décret du 28 décembre 1933.

A la suite de ces diverses demandes, le Ministre de l'Agriculture fixera à chaque association, négociant ou minotier, les quantités de blé qu'ils seront autorisés à reporter.

A ce moment, ils seront invités à souscrire des contrats réguliers de report.

A cet effet, des instructions seront fournies ultérieurement à chacun des intéressés.

La loterie 1934

La première tranche a été mise en vente. Les amateurs sont de plus en plus nombreux.

Indiquons les grandes lignes de la Loterie Nationale Française pour 1934. Voici à ce sujet quelques précisions.

Signalons tout d'abord que les billets de la première tranche de la Loterie viennent d'être mis en vente et que les acheteurs sont encore plus empressés que pour les dernières tranches de l'ancienne.

Le nouveau règlement comporte de nombreux changements, non seulement en ce qui concerne le montant des tranches et la répartition des lots, dont le total reste d'ailleurs fixé à 60 °/° du montant de la tranche, ou 240 millions, mais encore en ce qui concerne le tirage, puisque les « lettres de série » sont abandonnées et que la sphère des lettres contiendra quarante boules renfermant les quarante premiers nombres qui désigneront chacun une des quarante série de billets. Au reste, le tableau ci-après intéressera certainement nos lecteurs :

TRANCHES DE 400 MILLIONS
4 millions de billets

1 lot de 5 millions
20 lots de 1 million
Pas de lot de 500.000 frs
40 lots de 300.000 frs
80 lots de 100.000 frs
400 lots de 50.000 frs
4.000 lots du 10.000 frs
40.000 lots de 1.000 frs
400.000 lots de 200 frs

LOTS DE CONSOLATION
39 lots de 100.000 frs
22 lots de 50.000 frs

La grosse innovation consiste en l'attribution *automatique* des lots de consolation par le mécanisme suivant :

Un lot de 100.000 francs à chacun des billets portant le même numéro que le billet gagnant 5 millions dans les 39 autres séries, soit : 39 lots de 100.000 francs, égale : 3.900.000 francs ;

Un lot de 50.000 francs à chacun des deux billets qui, dans la même série, portent le numéro le plus proche du numéro gagnant 5 millions, soit : 2 lots de 50.000 frs, égale : 100.000 francs.

Les lots de 1 million étant attribués aux billets portant ce même numéro dans les 20 autres séries, toucheront chacun 50.000 frs, soit : 20 lots de 50.000 francs, égale : 1.000.000 de francs.

Les petites Communes ont besoin d'aménagements

Les moyens financiers dont disposent nos petites communes sont faibles.

Ces communes n'abritent, quand elles en possèdent, que de modestes industries. L'aide de l'Etat, sollicitée par des travaux de grande envergure d'un intérêt général immédiat, n'a pu que rarement leur être accordée dans une mesure suffisante.

Les maires de nos petites communes ont, néanmoins, réussi à accomplir un travail extraordinaire.

Avec des ressources minimes, ils ont su, en maints endroits, obtenir des résultats surprenants. Il faut admirer le dévouement, l'intelligence, l'ingéniosité dont ces maires républicains ne cessent de faire preuve pour améliorer l'existence de leurs administrés, les conditions de leur travail. Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire et plus qu'on ne pouvait espérer. Mais pour aller plus loin, il leur fait maintenant le secours de l'Etat.

Pour nos petites villes, nos bourgs, nos villages, il y a aussi un problème des voies d'accès, comme pour Paris et pour les capitales régionales. Pour eux aussi, la construction de routes est un facteur déterminant de prospérité. Combien, parmi ces petites communes, ne sont accessibles encore que par des chemins défectueux, parfois à peine praticables, qui ralentissent ou paralysent les activités et qui découragent le voyageur.

Mais il ne s'agit pas seulement de routes, il faut aussi terminer les travaux d'électrification, il faut en entreprendre d'autres pour assurer, dans plusieurs contrées, une adduction d'eau régulière.

Ces travaux seront aussi utiles pour réduire le chômage que ceux qu'il convient d'entreprendre dans les grandes villes. Ils faciliteront l'activité de régions jusqu'alors peu favorisées et contribueront donc aussi au réveil économique général. Ils permettront enfin d'accomplir un devoir essentiellement démocratique en faisant bénéficier tous les citoyens des bienfaits de la science, en faisant leur part, dans un grand programme national, aux populations de nos départements les moins fortunés.

F. N.

« Le Docteur Voronof va épouser une jeune fille de 21 ans ».

Conjugal' partie !

Elle est jeunette ; alors voilà,
A-t-elle de cette union là
Du plaisir ? On se le demande.
Il est vieux et malgré cela
On dit que sa foi est très... glande.
Et bien qu'aux trois-quarts de sa course
C'est pour lui la grande passion,
Il met à sa disposition
L'amour, l'argent, son cœur, sa... bourse.
N'est-ce pas de la prétention ?

Puis on répète encor tout bas
(Mettez-vous ça dans les meninges)
Qu'à la noce, pour le repas,
On ne bouffera que du... singe,
Et pour que ce fin gueuleton
Soit un vrai repas de famille,
On mettra quelques champignons ;
Naturellement des... gorilles.

Mais s'il n'est pas tout à fait infirme
Un jour naîtra de cette firme
Si c'est un garçon, on affirme
Un lardon, alors les parents,
Qu'ils le baptiseront... l'orang.

Et la nuit de cette aventure
Sera-t-il l'amant en renom
Qui fait toujours ample mesure ?
Il en est plus d'un qui l'assure,
Quand d'autres prétendent... guenon.

André TERRAT.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nos Fêtes. — Alors que d'autres fois les fêtes de Pentecôte étaient contrariées par le Mistral ou par la pluie, elles ont été cette année favorisées par un temps superbe et un soleil radieux qui ont permis à nos voisins, venus en grand nombre, et aux gens de la ville de mettre à profit ces trois belles journées en s'amusant par la variété des distractions qui leur étaient offertes.

Les attractions installées sur nos cours étaient assez nombreuses, mais la plupart n'avaient pas, pour elles, le bon goût et disons même le côté artistique que nous avons connu dans un temps où les musées des célébrités, les musées des oiseaux savants, les dioramas et les panoramas faisaient les délices d'un public heureux de s'instruire et de connaitre les découvertes, dans leur application, des progrès de la mécanique et d'entendre aussi de la bonne musique par la qualité des manèges qui s'installaient chez nous. Enfin comme beaucoup d'autres choses, la figure de notre fête subit des modifications contre lesquelles nous ne pouvons rien.

***

Nos fêtes se sont donc déroulées dans la joie générale et sans incident d'aucune sorte ; les concerts musicaux, les bals, les tirs, les jeux ont été suivis par le public qui trouvait en ces journées ensoleillées une agréable compensation aux dures journées d'un hiver long et pluvieux.

Mais ce qui a surtout retenu son attention, en ce qui concerne les jeunes sportifs, ce sont les courses de bicyclettes et le tournoi de sixte ; en ce qui concerne les sportifs d'un autre genre c'est le concours de boules qui, comme toutes les années, attire chez nous de nombreuses quadrettes.

Les courses de bicyclettes furent disputées par des coureurs qui tous montrèrent la force de leur jarret.

Le tournoi de sixte réunissait sur

© VILLE DE SISTERON

le terrain de foot-ball plusieurs sociétés qui se disputaient vaillamment la Coupe Torréano, en compétition ; notre société sportive *Sisteron-Vélo* a remporté pour sa part un certain succès, mais elle a du s'avouer vaincue contre un adversaire qui la battait en finale.

Nous publions ci-dessous le palmarès des courses et des matches dont l'organisation était impeccable et qui vaut aux organisateurs des félicitations bien méritées.

***

COURSE CYCLISTE (50 km.)

1er : Chastel Albert, en 1 h. 25 ; 2e : Petit Paul, à une roue ; 3e : Ghiotti, à une longueur ; 4e : Cimamonti, à 10 minutes.

***

TOURNOI DE SIXTE

1er Tour

1er matche : Sisteron-Vélo (C) bat Sporting-Club Volxien par forfait.
2e matche : Laragne-Sports bat U. S. et Renaissance de Pertuis 3 à 1.
3e matche : Sisteron-Vélo (A) bat Foot-ball-Club Corbierain par 1 à 0.
4e matche : U. S. Dignoise bat U. S. Sainte-Tulle (B) par forfait.
5e matche : U. S. Sainte-Tulle (A) bat Villelaure-Sports par 3 à 1.
6e matche : Sisteron-Vélo (B) impair.

2me Tour

1er matche : U. S. Dignoise bat Sisteron-Vélo (B) par 2 à 1.
2e matche : Sisteron-Vélo (A) bat Sisteron-Vélo (C) par 6 à 2.
3e matche : Laragne-Sports bat U. S. Sainte-Tulle par 4 à 1.

3me Tour

1er matche : Laragne-Sports bat U. S. Dignoise par 3 à 2.
2e matche : Laragne-Sports bat Sisteron-Vélo (A) par 2 à 0.

Laragne-Sports remporte pour la 2me fois et à titre définitif le Coupe TORREANO. Ce magnifique résultat est bien dû à la science de la vaillante équipe Laragnaise.

L'arbitrage assuré de façon magistrale par M. Ricard, de Villelaure, a donné satisfaction aux plus exigeants.

***

Voici les résultats du Concours de Boules :

Sont arrivées en demi-finale, les équipes suivantes :

Rolland, Martin, Brochier (Sisteron) bat Collombon, Fournier, Benson (Mison) ;

Lignotte, Bernard, Escuyer (Sisteron) bat Pleindoux, Barnaud, Magaud (Sisteron).

Sont arrivées en finale, les équipes:

Lignotte, Bernard, Escuyer bat Rolland, Martin, Brochier.

L'équipe Lignotte gagne le 1er prix du concours de boules.

Résultats de la consolante :

1er prix : Brun, Vézian, Bernard ; 2e prix : Collombon, Imbert, Siard.

AVIS. — M. BAROUX a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Première Communion qui aura lieu dans notre ville le 3 juin prochain, il se tiendra comme de coutume à la disposition des personnes qui voudront s'adresser à lui pour tous travaux photographiques toute la journée de dimanche et le lundi matin jusqu'à midi.

M. BAROUX sera visible à la maison Clergue, 3, rue Droite Sisteron 2e étage.

Cirque. — Ce soir, le Cirque des 4 Frères Fredizzini, qui a monté ses tentes sur le Pré-de-Foire, donnera une brillante représentation par l'excellence de la troupe qui compose son nombreux personnel, par les exercices équestres de ses cavaliers et les acrobaties de ses artistes en trapèze.

La présence de ce cirque clôturera la série des fêtes qui viennent d'avoir lieu dans notre ville.

Glaces Portatives

en tous genres

Confiserie BROUCHON

— SISTERON —

N'oubliez pas de commander les GATEAUX DES MAMANS gâteau national pour la Fête des Mères.

Société Coopérative. — LA RUCHE SISTERONNAISE. — Les Sociétaires de la dite Société sont invités à assister à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu Mercredi 30 Mai, à 21 heures, dans la Salle des Variétés-Cinéma.

C'est le devoir de tous les Sociétaires d'y assister.

Le Conseil d'Administration.

Electrification des Campagnes. — A maintes reprises nos lecteurs ont été tenus au courant des pourparlers engagés entre la Mairie de Sisteron et la Compagnie du Littoral Méditerranéen. Ces pourparlers ont heureusement abouti puisque déjà le quartier des Plantiers voit une équipe de travailleurs dresser les pylones en fer et en ciment aux endroits indiqués par de grosses marques rouges. C'est l'électrification des campagnes qui commence dans la région sisteronnaise.

La durée de ces travaux donnera du travail aux chômeurs ; d'autre part l'éclairage des quartiers suburbains et leur alimentation en eau potable, tout en leur donnant de la valeur, doit, à notre avis, encourager ceux qui thésaurisent et qui craignent encore une dépréciation du franc à bâtir dans ces quartiers privilégiés.

Si notre petite ville se dépeuple momentanément par le départ d'une jeunesse qui va chercher plus loin le travail et... des distractions coûteuses, elle peut en retour et dans un avenir prochain devenir, par l'excellence de son climat et par tous les conforts d'hygiène qu'on lui donne, le lieu de retraite des petits rentiers et d'anciens fonctionnaires qui, fuyant le bruit et le tumulte de la grande ville seront heureux de trouver chez nous le calme et le repos nécessaires à leur santé ainsi que les produits alimentaires nécessaires à leur existence.

En soulignant cette nouvelle transformation de nos campagnes, nous formulons le désir que l'éclairage des écarts soit poussé activement.

Croix Rouge Française. — Les premier et troisième samedi de chaque mois, vous aurez l'avis du médecin sur l'état de santé de votre enfant si vous le conduisez régulièrement aux consultations de nourrissons.

La prochaine aura lieu le 2 juin de 10 à 11 heures.

AVIS. — Monsieur BOURGEON fait connaitre à sa nombreuse clientèle que contrairement à des bruits que font courir des personnes mal intentionnées, qu'il continue comme toujours à fabriquer le meuble, la menuiserie, les cercueils. — Tout ce qui concerne l'ameublement et les fournitures d'articles funéraires.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Notre fête enfantine est à peine annoncée que les dons affluent entre les mains du Président. C'est ainsi que nous avons enregistré :

La Banque des Alpes : 100 francs; Michel Rullan : 10 ; Charles Baron : 20 ; Caisse d'Epargne : 300 francs dont 12 livrets ; Le Petit Marseillais : 2 breloques argentées ; Le Petit Provençal: 1 pendulette «Gala» ; l'Eclaireur de Nice: 2 portefeuilles ; l'Illustration : 2 numéros spéciaux. D'autres suivront, donnez, donnez beaucoup pour que la journée du 17 Juin reste gravée dans la mémoire de nos petits.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES du Monde entier

COUP DE BOURSE
comédie parlante avec Urban et... Guy Leloux

CHEZ LES PEAUX-ROUGES
dessins animés

Un rêve blond

Grand Film d'Erich POMMER
avec.... Lilian HARVEY
Henri GARAT, Pierre BRASSEUR
Pierre PIERADE
Claire FRANCONAY, etc...

La troublante Comédie Musicale qui rempli le spectateur de joie, d'espoir et meuble la mémoire de beaux refrains.

La semaine prochaine :
MON CURÉ CHEZ LES RICHES

Etat - Civil

du 18 au 25 Mai

NAISSANCES

Sarah Virginie Alexandre Gargano, rue Poterie. — Robert François Césari, route des Combes.

DÉCÉS

Paul Louis Adon Bouchet, 67 ans, route des Combes.

à vendre

AUTOMOBILE PEUGEOT en bon état de marche.

S'adresser au bureau du Journal ou à M. Empouy, receveur des Contributions en retraite, Sisteron.

Chauffage Central

Sanitaire — Ventilation — Séchoirs
Installations au charbon, gaz, mazout

MASSIN Joseph

Artisan Spécialiste

23, Rue Droite — SISTERON

Entretien — Mise au point
Modification —o— Transformation

— RAMONNAGE —
de Chaudière et de Cheminée

à vendre

voiture PEUGEOT, 5 H. P. conduite intérieure. Très bon état. S'adresser à la boulangerie LIAUTAUD.

---

on demande

une APPRENTIE chez Mme LATIL tailleuse, rue de la Pousterle, Sisteron.

un DEMI-OUVRIER chez M. Allinéi Chauffage-Plomberie, Place de la Mairie, Sisteron.

un APPRENTI à la Boulangerie Liautaud, place de l'Horloge, Sisteron.

9, Rue de la Mission

— SISTERON —

Rez-de-Chaussée — Mme MATHIEU

-tailleuse pour dames-

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, Ancienne Poste

Quatre Coins, SISTERON

Le CASINO

recherche de jeunes ménages aimant le travail et le commerce, et désirant se créer une situation intéressante pour gérer succursales. Cautionnement exigé en rapport avec l'importance des succursales. Sérieuses références demandées. Ecrire Société des Magasins du CASINO, Boulevard Oddo à MARSEILLE.

1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industr. auto, l'agric. Situat. assurée par Compagnie pr vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud. 60.000 fr. dans six mois si actif. Ecr. : Havas n° 0100 Marseille.

ANDRIEUX

Atelier des VARIETES-CINEMA

Répare, Transforme, Echange

Réchauds

FUSILS — MACHINE A COUDRE

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Tombola. — Les billets de la Loterie organisée par le Syndicat de la Presse Marseillaise sont en vente à la Librairie Lieutier, Sisteron.

Nombreux et importants lots.

Prix du Billet : 2 francs.

LES ARTICLES DE PÊCHE sont en vente à la Librairie Lieutier 25, Rue Droite, Sisteron.

GRANDE BAISSE DE PRIX sur les cannes en roseau

LISEZ :
LE PLUS COMPLET
LE PLUS VIVANT

VENDEMIAIRE

Le plus indépendant des Grands Hebdomadaires

Ses Echos Sensationnels
La Page des Anciens Combattants
Ses Contes — Ses Nouvelles
Ses Romans
Ses nombreuses rubriques

— LISEZ —

VENDEMIAIRE

12 pages

Le N° 0,75. Abonnement un an : 25 Francs.

POUR VENDRE OU ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...

dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

53, Rue Carnot — GAP

R. C. 2028 Téléph. 1.10

Agence Fondée en 1909

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions

Ancienne Banque (CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobiles

MATHIS

Achetez une MATHIS

... C'est faire un bon placement....

.... Pour celà demandez à faire un essai de ses derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures d'occasion disponibles de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 30
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Mallefougasse	9 h. 20	Forcalquier	16 h. 30
Forcalquier	10 h. 15	Mallefougasse	17 h. 30
Apt	11 h. 10	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 15	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Maladies de la Femme

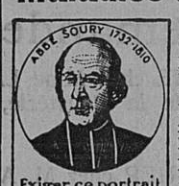

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le facon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

A TRACTION AVANT

VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

EXPOSITION ET ESSAIS

Se faire inscrire au
Garage AILHAUD & Cie
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON